



Patrimoine  
canadien

Canadian  
Heritage

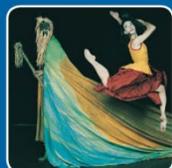
Canada



# Rapport annuel sur les langues officielles 2010-2011

## Volume 1

Programmes d'appui  
aux langues officielles





# Mot du ministre



La dualité linguistique est au cœur de notre identité nationale et nos deux langues officielles représentent un avantage pour les Canadiens et nos entreprises, au pays comme à l'étranger. C'est pourquoi le gouvernement du Canada continue à déployer des efforts en vue d'encourager l'usage de nos deux langues officielles et l'essor des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

En tant que ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, j'encourage l'ensemble des ministères et organismes de notre gouvernement à travailler à la réalisation de cet objectif, de concert avec toutes les parties intéressées, afin de favoriser l'essor du français et de l'anglais à l'échelle nationale.

Les réalisations de notre gouvernement en 2010-2011 témoignent de notre volonté en ce sens. Le Fonds de développement culturel a, par exemple, permis la mise en œuvre de différents projets à caractère culturel, artistique et patrimonial dans plusieurs communautés au pays. Le gouvernement du Canada a ainsi offert aux Canadiens des occasions d'avoir accès à des activités et à des services communautaires dans leur langue.

En collaboration avec les gouvernements des provinces et territoires, notre gouvernement a poursuivi son appui à la mise en place de milieux de vie favorisant le développement langagier, identitaire et culturel de nos communautés de langue officielle en situation minoritaire. Notre contribution a permis notamment l'élargissement du réseau des écoles communautaires au Nouveau-Brunswick et de celui des Community Learning Centres au Québec.

En présentant les réalisations 2010-2011 des Programmes d'appui aux langues officielles et des institutions fédérales désignées, ce rapport annuel témoigne des mesures que prend le gouvernement du Canada pour remplir son rôle de chef de file dans la promotion de nos deux langues officielles et l'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

L'honorable James Moore, C.P., député



# Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Volume 1 : Programmes d'appui aux langues officielles.....</b>	<b>2</b>
<b>Volume 2: Réalisations des institutions fédérales désignées – Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles .....</b>	<b>3</b>
<b>Programme Développement des communautés de langue officielle.....</b>	<b>5</b>
<b>Volet Vie communautaire .....</b>	<b>5</b>
Collaboration avec le secteur communautaire.....	6
Fonds de développement culturel.....	8
Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité .....	9
<b>Volet Éducation dans la langue de la minorité.....</b>	<b>11</b>
Collaboration intergouvernementale .....	11
Collaboration avec le secteur non gouvernemental.....	13
<b>Programme Mise en valeur des langues officielles .....</b>	<b>15</b>
<b>Volet Promotion de la dualité linguistique .....</b>	<b>15</b>
Appréciation et rapprochement.....	16
Appui à l'interprétation et à la traduction.....	16
Promotion de l'offre de services bilingues .....	17
<b>Volet Apprentissage de la langue seconde .....</b>	<b>18</b>
Collaboration intergouvernementale .....	18
Collaboration avec le secteur non gouvernemental.....	19
<b>Autres activités de financement .....</b>	<b>20</b>
<b>Programme d'appui aux droits linguistiques.....</b>	<b>20</b>
<b>Jeunesse Canada au travail.....</b>	<b>20</b>
<b>Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique.....</b>	<b>21</b>
<b>Autres interventions visant à atteindre les objectifs des programmes .....</b>	<b>23</b>
<b>Coordination de l'engagement fédéral.....</b>	<b>23</b>
Poursuivre le dialogue avec de multiples partenaires .....	23
Favoriser le leadership.....	24
Intégration de l'article 41 à la culture organisationnelle .....	25
Suivi à l'Étude sur la mise en œuvre de l'article 41 dans l'appareil fédéral.....	25
<b>Recherche .....</b>	<b>25</b>
<b>Gestion des programmes.....</b>	<b>26</b>
<b>Annexe 1 - Répartition des dépenses par province et territoire 2010-2011.....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 2 - Répartition des dépenses selon les volets de programme 2010-2011 .....</b>	<b>29</b>
<b>Annexe 3 - Dépenses en éducation 2010-2011 .....</b>	<b>30</b>
<b>Annexe 4 - Données sur les effectifs.....</b>	<b>31</b>
<b>Annexe 5 - Programmes d'appui aux langues officielles – Résultats visés et volets de programme.....</b>	<b>39</b>

# Introduction

## Les Programmes d'appui aux langues officielles

En réponse aux exigences de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, dépose un rapport annuel au Parlement sur les questions relevant de sa mission en matière de langues officielles.

Le Rapport annuel sur les langues officielles (2010-2011) comprend deux volumes. Le premier est consacré aux réalisations des Programmes d'appui aux langues officielles (PALO) du ministère du Patrimoine canadien. Le second présente les réalisations des institutions fédérales désignées. Tous deux visent la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011.

## **Volume 1 : Programmes d'appui aux langues officielles**

---

Avec un budget annuel de 340 millions de dollars, les PALO représentent la plus importante activité du gouvernement fédéral en matière d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) et de promotion des langues officielles dans la société canadienne. La portée des PALO tient non seulement des montants investis, mais également du lien direct avec les obligations constitutionnelles et quasi constitutionnelles énoncées dans la *Charte canadienne des droits et libertés* et dans la LLO.

La structure même des PALO reflète le double engagement de la LLO, soit le développement et l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada, et la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

La Direction générale des PALO gère les différents volets et sous-volets des PALO conjointement avec les bureaux régionaux du Ministère. Elle compte également comme partenaires toutes les provinces et tous les territoires, 33 institutions fédérales désignées et près de 392 organismes communautaires.

Les PALO comptent deux programmes de financement :

Le programme Développement des communautés de langue officielle qui se compose de deux volets :

- Vie communautaire – vise l'épanouissement des CLOSM et l'amélioration de leur capacité à vivre dans leur propre langue et à participer pleinement à la société canadienne.
- Éducation dans la langue de la minorité – vise à assurer aux membres des communautés de langue officielle un accès accru à un système d'éducation de qualité, dans leur langue et dans leur milieu.

Le programme Mise en valeur des langues officielles se compose également de deux volets :

- Promotion de la dualité linguistique – vise l'augmentation de la proportion de Canadiens qui comprennent et apprécient pleinement les bénéfices réels qui découlent de la dualité linguistique. Ce volet fait aussi la promotion de la pleine reconnaissance du français et de l'anglais dans la société canadienne.
- Apprentissage de la langue seconde – a pour objectif d'assurer qu'il y ait une augmentation de Canadiens ayant une connaissance pratique des deux langues officielles. Dans le cadre de ce volet, le Ministère contribue au soutien, à l'encadrement et au développement des programmes d'enseignement de la langue seconde, ainsi qu'à la formation et au perfectionnement des enseignants dans ce domaine dans toutes les provinces et tous les territoires.

Les PALO sont également responsables du Programme d'appui aux droits linguistiques qui vise à promouvoir la connaissance des droits linguistiques par l'éducation publique et qui donne accès à un processus de modes alternatifs de résolution de conflits afin de résoudre les conflits hors cours en plus de viser à l'avancement et à la clarification des droits linguistiques des Canadiens lorsqu'il s'agit de causes types et que les recours à un processus de résolution de conflits auront échoués.

En plus de ses activités de subventions et de contributions, Patrimoine canadien investit des ressources dans le domaine de la recherche. Des enquêtes statistiques et des recherches ponctuelles permettent d'obtenir des données pertinentes sur la vitalité des communautés de langue officielle et de la dualité linguistique au Canada.

## **Volume 2: Réalisations des institutions fédérales désignées – Mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles***

---

Le second volume du Rapport annuel sur les langues officielles présente les résultats atteints par les institutions fédérales désignées en vertu du Cadre de responsabilisation de 1994 pour la mise en œuvre des articles 41 et 42 (Partie VII) de la LLO.

L'article 41 reflète l'engagement de tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral à favoriser le développement des CLOSM et à promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne. Pour sa part, l'article 42 confie au ministre du Patrimoine canadien le mandat d'encourager une approche coordonnée de l'engagement fédéral au sein de l'ensemble des institutions fédérales.

Dans son ensemble, le Rapport annuel sur les langues officielles de Patrimoine canadien offre un bilan clair des activités et initiatives menées par le Ministère pour respecter les obligations constitutionnelles et législatives du gouvernement fédéral relatives aux langues officielles.

## En bref – Les langues officielles au Canada

Le tableau suivant présente des données de la première langue officielle parlée des Canadiens par province et territoire.

Provinces/territoires	Population de langue française		Population de langue anglaise		Population totale
<b>Terre-Neuve et Labrador</b>	1 935	0,4 %	497 913	99,5 %	500 610
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	5 130	3,8 %	129 033	96,1 %	134 205
<b>Nouvelle-Écosse</b>	32 225	3,6 %	869 563	96,1 %	903 090
<b>Nouveau-Brunswick</b>	235 130	32,7 %	483 843	67,2 %	719 650
<b>Québec</b>	6 373 226	85,7 %	994 725	13,4 %	7 435 900
<b>Ontario</b>	537 595	4,5 %	11 230 380	93,4 %	12 028 895
<b>Nunavut</b>	425	1,4 %	26 610	90,7 %	29 325
<b>Manitoba</b>	43 120	3,8 %	1 080 228	95,3 %	1 133 515
<b>Saskatchewan</b>	14 850	1,6 %	935 868	98,1 %	953 850
<b>Alberta</b>	62 790	1,9 %	3 154 380	96,9 %	3 256 355
<b>Colombie-Britannique</b>	61 735	1,5 %	3 891 890	95,5 %	4 074 385
<b>Yukon</b>	1 185	3,9 %	28 890	95,7 %	30 195
<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	1 005	2,4 %	39 725	96,8 %	41 055
<b>Total</b>	<b>7 370 350</b>	<b>23,6 %</b>	<b>23 363 053</b>	<b>74,8 %</b>	<b>30 733 403</b>

Note : Les données proviennent du Recensement de la population de 2006 de Statistique Canada. Il s'agit des données de la première langue officielle parlée des Canadiens.

# Programme Développement des communautés de langue officielle

Le Canada compte près de deux millions de canadiens membres des CLOSM (anglophones au Québec et francophones ailleurs au pays). Par le biais de ses Programmes d'appui aux langues officielles, Patrimoine canadien contribue au développement et à l'épanouissement de ces communautés.

En 2010-2011, le Ministère a investi près de 224 millions de dollars à cette fin et a travaillé en collaboration avec toutes les provinces et territoires, ainsi qu'avec 33 institutions fédérales et 392 organismes du milieu.

## Volet Vie communautaire

---

### Vie communautaire

#### 1. Résultats visés

- Permettre l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada.
- Améliorer leur capacité à vivre dans leur langue et à participer pleinement à la société canadienne.

#### 2. Moyens

- Collaborer avec le secteur communautaire pour soutenir les initiatives et les infrastructures de développement communautaire.
- Collaborer avec les gouvernements afin d'améliorer l'offre de services dans la langue de la minorité.
- Établir des partenariats avec diverses institutions fédérales et communautés de langue officielle en vue de soutenir leur développement.
- Soutenir la mise en œuvre de projets d'emploi pour les jeunes.

#### 3. Exemples de réalisations

- Grâce au Fonds de développement culturel, le Centre culturel franco-manitobain a mis en place une programmation francophone, dans le cadre de « Culture Days/Les journées de la culture », qui a permis aux artistes et organismes de faire connaître leur talents auprès de la clientèle francophone et anglophone en plus de donner lieu à la création de partenariats entre les organismes.
- En Saskatchewan, la Troupe du Jour inc, (LTDJ) a bénéficié d'une entente de financement pour la création du Centre de production théâtrale, qui fournit un espace de production et de création à la fois pour LTDJ et pour l'ensemble de la communauté artistique et culturelle de la Saskatchewan, et qui a suscité la collaboration de plusieurs partenaires avec des troupes de théâtre de Saskatoon.
- Un partenariat entre plusieurs organismes ontariens et québécois a permis de mettre sur pied le projet de site web *Roxy et Max s'animent* qui vise les jeunes francophones de 14 à 25 ans en situation minoritaire et tente de renforcer les liens entre les communautés francophones.

Le volet Vie communautaire comprend cinq sous-volets :

- Collaboration avec le secteur communautaire
- Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité
- Fonds de développement culturel
- Fonds stratégiques
- Jeunesse Canada au travail (sous-volet traité à la section Autres activités de financement)

En 2010-2011, Patrimoine canadien a investi près de 56 millions dans ce volet. Ces investissements visaient la création et l'amélioration d'activités et de services contribuant au développement à long terme des CLOSM.

Des initiatives financées, certaines touchaient des activités communautaires et culturelles offertes par des organismes du milieu. Le soutien financier a également servi à appuyer des services relevant des gouvernements provinciaux et territoriaux dans des secteurs clés : justice, santé, culture, développement économique et services municipaux.

### **Collaboration avec le secteur communautaire**

Depuis plus de 30 ans, le gouvernement du Canada collabore étroitement avec les CLOSM; ces communautés se composent des francophones à l'extérieur du Québec et des anglophones au Québec.

Partout au pays, de nombreux organismes tentent de mettre sur pied et d'animer des espaces de vie dans leur langue. Patrimoine canadien, par le biais de subventions et de contributions, soutient près de 400 d'entre eux.

En 2010-2011, le Ministère a ainsi investi plus de 34 millions de dollars pour soutenir les initiatives d'organismes sans but lucratif qui travaillent au développement et à l'épanouissement des CLOSM.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de réussites rendues possibles grâce à cet appui financier.

#### *Initiatives communautaires*

Le Conseil jeunesse provincial de la Nouvelle-Écosse (CJPNE) a bénéficié du soutien de Patrimoine canadien pour l'organisation d'un Sommet de la jeunesse et l'adoption d'un *Plan de société jeunesse*. Le Sommet a eu lieu dans le cadre des assises annuelles de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, les 22 et 23 octobre 2010. Il a mis en contact une trentaine de jeunes et 90 représentants d'organisations acadiennes et francophones. Le Sommet a permis d'échanger sur plusieurs enjeux (p. ex. rétention des jeunes, différences et convergences entre les générations, fierté, nouveaux médias, éducation, politique), d'identifier des solutions et de mettre en place des projets de collaboration.

La jeunesse a également été au cœur de l'initiative « Tisser des liens » mise de l'avant par la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC). Par le biais d'ateliers de sensibilisation à l'intergénérationnel, ce projet a suscité l'engagement des jeunes dans leur communauté, développé leur capacité de leadership et créé un pont entre les générations afin de faciliter le transfert du patrimoine et de la culture francophone. Les ateliers se sont tenus dans quatre provinces (Ontario, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) et ont généré neuf projets communautaires tel qu'une pièce de théâtre intergénérationnelle. L'initiative a rejoint directement 210 jeunes et 194 aînés.

Pour sa part, l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC du Canada) a reçu un soutien financier pour le projet « Les radios communautaires...professionnelles ». Cette initiative a permis de concevoir une pochette d'information professionnelle ainsi qu'un DVD visant à rehausser l'image de la

radio communautaire, de la positionner comme partenaire de choix des campagnes publicitaires nationales et d'augmenter son rayonnement. Le projet a sensibilisé les partenaires (p. ex. ministères, agences gouvernementales, agences de publicité) au potentiel des radios communautaires qui permettent de rejoindre des centaines de milliers de francophones et francophiles partout au Canada.

### *Arts et culture*

Par le biais d'une entente de trois ans, Patrimoine canadien a appuyé la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick*. Ce financement a permis la mise en œuvre de la *Stratégie* ainsi que de nombreux projets ponctuels portés par des partenaires communautaires. Parmi ceux-ci, mentionnons *La valise culturelle*, un guide pratique destiné aux élus et gestionnaires municipaux présentant des outils concrets pour intégrer les arts, la culture et le patrimoine au cœur des activités des municipalités; *Le théâtre à l'école*, un manuel de production théâtrale destiné aux écoles; et la création d'un programme de subvention de tournées au Nouveau-Brunswick.

En Saskatchewan, le projet « Plaines de gospel – un projet de chorale fransaskoise » a regroupé les chorales francophones de la province pour la présentation d'une série de spectacles gospel. En procurant un encadrement pour les répétitions menant à un spectacle commun, l'initiative a permis de briser l'isolement causé par la distance et de redynamiser les chorales régionales. Un spectacle a eu lieu à Gravelbourg, dans le cadre du festival Solstice, et un autre à Saskatoon, lors du Rendez-vous fransaskois. Radio-Canada a produit deux émissions à partir de ces spectacles qui regroupaient 80 choristes, et des copies DVD ont été produites et vendues au public.

À Terre-Neuve-et-Labrador, Patrimoine canadien a soutenu financièrement la Troupe Théâtre dans la création de la pièce « La bête à sept têtes ». Cette troupe, en activité depuis plus de dix ans, a pour mission d'écrire, d'administrer et de produire des pièces de théâtre en français pour le public francophone et francophile de Terre-Neuve-et-Labrador. La troupe présente une pièce par année et ses dernières productions ont été jouées devant 1 000 spectateurs pendant une semaine complète. Ces spectacles démontrent clairement qu'il est possible et souhaitable de travailler et de créer en français, même dans une province où la proportion de la population francophone est de 0,4 %.

En réponse à la croissance remarquable des activités artistiques et culturelles francophones dans la province, la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador a créé et mis en œuvre un plan stratégique quinquennal (2011-2016). Ce plan, élaboré en collaboration avec le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE-TNL), vise à mieux cibler les interventions du Réseau. L'initiative a rassemblé des dizaines d'artistes et d'artisans francophones de tous les coins de la province.

### *Formation et éducation*

En collaboration avec le gouvernement du Yukon, le Service d'orientation et formation des adultes (SOFA), guichet unique de prestation de services en français dans les domaines de l'éducation et du perfectionnement professionnel, a offert des cours de perfectionnement en français langue seconde. Ces cours ont été offerts, entre autres, aux parents d'élèves de familles exogames et aux résidents en région. SOFA prévoit offrir 16 sessions de cours de français par année et vise toucher 155 étudiants.

## Fonds de développement culturel

Le Fonds de développement culturel a pour objectifs de :

- soutenir et renforcer l'action culturelle et artistique et l'expression culturelle des communautés afin de stimuler leur vitalité;
- promouvoir l'apport des arts, de la culture et du patrimoine au développement durable des communautés et de la société canadienne;
- développer les arts, la culture et le patrimoine des communautés et les promouvoir auprès de la société canadienne;
- favoriser la construction identitaire et le sens d'appartenance; et
- permettre aux Canadiennes et Canadiens d'avoir accès à la richesse de l'expression culturelle, artistique et patrimoniale des communautés.

Découlant de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, le Fonds bénéficie d'un budget de 3,5 millions de dollars par année pour quatre ans. Ces sommes permettent de soutenir près de 100 organismes communautaires sans but lucratif, ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux, dans la mise en œuvre d'initiatives structurantes à caractère culturel, artistique ou patrimonial.

Depuis sa création, le Fonds de développement culturel a permis la mise en œuvre d'initiatives dans toutes les régions du pays et dans un grand nombre de disciplines artistiques. Le Fonds a suscité l'intérêt d'organismes du milieu rural qui cherchaient à dynamiser leurs communautés locales et a permis de rejoindre les jeunes par l'action culturelle et artistique. Les paragraphes qui suivent illustrent des exemples concrets de réalisations.

Au Québec, le Committee for Anglophone Social Action (CASA) a mis sur pied un projet d'éducation intergénérationnel visant la création d'un abécédaire basé sur des thèmes du patrimoine régional et intitulé *G is for the Gaspé, an Alphabet of the Gaspésie*. Cinq écoles primaires de la Eastern Shores School Board, quatre organisations d'aînés et des artistes ont œuvré à ce projet sous la supervision d'un comité d'experts en éducation, en histoire, et en art et culture. La création de cet abécédaire a permis de sensibiliser la communauté d'expression anglaise au dynamisme culturel et artistique de la région de Gaspé en plus d'offrir aux élèves du primaire un outil éducatif culturel de langue anglaise. L'abécédaire a ainsi été distribué dans les bibliothèques scolaires, les musées, les salons du livre, les organismes communautaires et les sites patrimoniaux et touristiques.

La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard, en partenariat avec la Commission scolaire de langue française, le ministère de l'Éducation et les six comités régionaux de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, a mis de l'avant un projet d'intégration de la pédagogie culturelle. Diverses activités scolaires et communautaires visent à appuyer le développement de la communauté francophone et acadienne de la province et à contribuer à bâtir des communautés fortes dans les domaines culturel et patrimonial. Les liens durables ainsi tissés entre les différents organismes et les écoles permettront d'augmenter les actions concrètes et le renforcement global de la vitalité de la communauté.

Au Manitoba, le Fonds de développement culturel a soutenu le Centre culturel franco-manitobain dans l'élaboration d'une programmation francophone dans le cadre de « Culture Days/Les journées de la culture ». Le Centre a regroupé des artistes et organismes culturels, artistiques et patrimoniaux de la francophonie manitobaine qui ont mis sur pied 34 activités, rejoignant un auditoire de plus de 6 800 personnes. Ces activités, qui avaient lieu tant en région urbaine que rurale, ont permis aux artistes et organismes de faire connaître leur talent auprès de la clientèle francophone comme de la majorité anglophone. Le projet a également donné lieu à la création de partenariats entre les organismes des deux groupes linguistiques.

Pour sa part, l'initiative « Retrouvailles 2010 » a offert une programmation francophone aux célébrations entourant le 140<sup>e</sup> anniversaire du Manitoba. De nombreuses manifestations culturelles, dont un grand spectacle musical en plein air, une production télévisuelle, une tournée historique, des ateliers d'écriture, d'art et de magie, ont permis aux francophones de la province de créer des liens durables avec l'ensemble de la communauté manitobaine. Plus de 300 artistes francophones ont pris part à une cinquantaine de prestations dans autant de communautés et une trentaine de partenariats communautaires ont été créés pour produire ces activités.

Toujours au Manitoba, le projet « Activités dans le Jardin de sculptures » a permis d'accroître la notoriété des artistes et sculpteurs francophones et francophiles du Manitoba et d'ailleurs en leur offrant une grande visibilité. Ce projet, mis sur pied par la Maison des artistes visuels francophones, a permis de présenter six expositions d'artistes professionnels, en plus d'ateliers pour le public et les artistes émergents. Quatre sculptures permanentes ont été installées dans le Jardin de sculptures pendant la période du projet et la Maison des artistes estime que près de 1000 personnes ont visité le site.

## **Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité**

Patrimoine canadien travaille de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'offrir des services dans la langue officielle de la minorité. Cette collaboration se fait par l'entremise d'ententes de financement qui touchent, entre autres, la santé, l'économie, les services sociaux, la culture et la justice. En 2010-2011, le Ministère a investi plus de 16 millions de dollars dans ce sous-volet du programme Développement des communautés de langue officielle. Ainsi, les paragraphes qui suivent montrent des exemples d'accomplissements.

### *Petite enfance*

Au Manitoba, une entente de financement est venue appuyer la coordination et le développement continu de huit Centres de la petite enfance et de la famille (CPEF). Cette entente a contribué au fonctionnement des CPEF existants et à l'ouverture d'un nouveau Centre à Notre-Dame-de-Lourdes ainsi que de deux Centres satellites à Winnipeg. Les CPEF contribuent à l'expansion des services en langue française et offrent un appui important aux familles des communautés francophones du Manitoba. Les Centres soutiennent également l'épanouissement des communautés en favorisant le sens identitaire chez les jeunes francophones.

### *Arts et culture*

En Saskatchewan, la Troupe du Jour inc. (LTDJ) a bénéficié d'une entente de financement pour la création du Centre de production théâtrale qui fournit un espace de production et de création à la fois pour LTDJ et pour l'ensemble de la communauté artistique et culturelle de la Saskatchewan. Le Centre comprend un atelier, des salles de répétition, des salles d'entreposage, un costumier, des bureaux et des salles de rencontres qui répondent aux besoins des arts de la scène. Certaines salles sont aussi mises à la disposition de la communauté fransaskoise et, dans son ensemble, le Centre contribue à la revitalisation du quartier Riversdale où il est situé. Depuis son ouverture, les partenariats avec des troupes de théâtre de Saskatoon se sont multipliés.

### *Jeunesse*

Un partenariat entre plusieurs organismes ontariens et québécois a permis de mettre sur pied le projet de site web *Roxy et Max s'animent!* Cette initiative vise les jeunes francophones de 14 à 25 ans en situation minoritaire et tente de renforcer les liens entre les communautés francophones. Outil de création artistique dynamique et technologiquement avancé, le site web propose une formation à distance gratuite en animation. Le transfert de connaissances spécialisées vers les communautés en situation minoritaire stimule ces communautés, raffermir l'identité des jeunes francophones, encourage l'utilisation du français dans des domaines créatifs en demande et réaffirme le français comme langue tournée vers l'avenir et la création.

Le succès de *Roxy et Max s'animent !* a même valu au projet de faire partie des 2011 Gold Award Winners de l'International Academy of Visual Arts, une association de professionnels en arts visuels qui fait la promotion de l'innovation dans les médias traditionnels et interactifs.

### *Initiatives communautaires*

Dans le cadre de l'Entente Canada-Nouvelle-Écosse relative aux services en français 2009-2010 à 2012-2013, un atelier interactif a été mis sur pied par l'Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse. Intitulé « Coup d'œil sur l'Acadie : Les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et les services en français », cet atelier de six heures est offert aux employés fédéraux et provinciaux afin de les informer et les sensibiliser sur l'engagement du gouvernement provincial à élaborer et à offrir des services en français. L'atelier fut également offert aux professionnels de la santé dans les régions régionales de la santé en collaboration avec le Réseau Santé Nouvelle-Écosse. Depuis décembre 2009, « Coup d'œil sur l'Acadie » et son pendant en anglais « Acadie at a Glance », ont été offerts à plus de 200 participants.

L'Entente Canada-Nouvelle-Écosse a également permis le développement d'un programme de publicité en français, à frais partagés, pour aider les institutions publiques désignées à faire la promotion des services gouvernementaux en français. Piloté par Communications Nouvelle-Écosse et l'Office des affaires acadiennes, le programme permet de couvrir certains coûts reliés à la publicité en langue française dans les médias francophones de la province. Le programme permet ainsi aux Acadiens et Francophones de la Nouvelle-Écosse d'être mieux informés sur les services, les programmes et les initiatives du gouvernement provincial, tout en offrant aux médias de la communauté francophone une augmentation de leurs revenus publicitaires.

Enfin, l'Île-du-Prince-Édouard a bénéficié d'une entente de financement lui permettant de réaliser sa stratégie de renforcement de l'offre de services en français et des liens entre francophones et francophiles. Cette entente de trois ans permettra à la province de poursuivre son processus visant à identifier des occasions d'échanges entre les groupes cibles, à offrir des mécanismes permettant aux francophiles et aux Acadiens du milieu de s'intégrer à la communauté francophone et de contribuer à l'épanouissement de la francophonie sur l'Île.

# Volet Éducation dans la langue de la minorité

---

## Éducation dans la langue de la minorité

### 1. Résultats visés

- Assurer aux Canadiennes et Canadiens en situation linguistique minoritaire un enseignement dans leur langue de qualité comparable à celui offert à la majorité.

### 2. Moyens

- Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de leur permettre de :
  - développer et soutenir les programmes d'enseignement dans la langue de la minorité;
  - recruter, former et perfectionner les enseignants en milieu minoritaire;
  - offrir des services pédagogiques visant à améliorer les compétences des élèves en langue première;
  - offrir l'accès aux études postsecondaires au moyen des nouvelles technologies.
- Enrichir la vie culturelle des élèves par des activités artistiques.

### 3. Exemples de réalisations

- En Alberta, une entente a permis la création du Collège du Campus Saint-Jean qui offrira une programmation de niveau collégial en français répondant aux besoins du marché du travail de la province et de l'Ouest canadien.
- En Nouvelle-Écosse, le programme Grandir en français vise à contribuer au développement global des enfants avant leur entrée à l'école.
- Au Québec, Patrimoine canadien appuie des projets d'infrastructure visant l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle et technique du réseau d'expression anglaise à l'échelle de la province.
- La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) a, grâce au Comité tripartite, permis aux ministères de l'éducation de se joindre au projet de francisation et à celui de recrutement, de rétention et de valorisation de l'école française.

Le volet Éducation dans la langue de la minorité a pour objectif d'assurer aux membres des CLOSM un accès accru à un système d'éducation de qualité dans leur langue et dans leur milieu. En 2010-2011, Patrimoine canadien a investi près de 167 millions de dollars dans les initiatives de ce volet.

## Collaboration intergouvernementale

Le sous-volet Collaboration intergouvernementale a pour but d'aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à offrir aux Canadiens d'expression française ou anglaise en situation minoritaire la possibilité de profiter d'une éducation dans leur langue, de la maternelle au niveau postsecondaire. L'aide est offerte directement aux provinces et territoires ou par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).

Pour chaque cycle de collaboration, un protocole d'entente établit les paramètres de la collaboration fédérale-provinciale/territoriale en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde officielle. Ce protocole est suivi d'ententes bilatérales conclues avec chaque province et territoire.

En 2010-2011, Patrimoine canadien a investi plus de 162 millions de dollars dans des ententes consacrées à maintenir et à améliorer des programmes d'enseignement réguliers et à développer des stratégies complémentaires. Ces investissements ont aidé les jeunes vivants en milieu minoritaire à accroître leurs chances de préserver leur langue et leur culture et à s'épanouir à l'école et dans la société.

Ainsi, les paragraphes qui suivent donnent des exemples d'activités financées dans le cadre des ententes entre Patrimoine canadien et les provinces et territoires.

### *Formation et Éducation*

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada, a établi en 2006 un consortium national de collèges ayant pour but de répondre aux besoins en ressources éducatives en français. De 2009 à 2011, le Consortium a développé plus de 50 projets et outils, a traduit plus de 200 modules de formation et a numérisé de nombreuses ressources éducatives. Ce projet permet de maintenir et d'améliorer les programmes de formation postsecondaire en français au Nouveau-Brunswick et partout au Canada.

En Alberta, une entente a permis la création du Collège du Campus Saint-Jean, une toute nouvelle entité de l'université de l'Alberta. Le Collège offrira une programmation de niveau collégial en français répondant aux besoins du marché du travail de la province et de l'Ouest canadien. Le projet vise les jeunes adultes d'expression française ayant besoin d'une formation d'appoint ainsi que les diplômés de l'école secondaire désireux de poursuivre leur éducation postsecondaire en français. Il comble ainsi un vide important dans tout l'Ouest canadien.

Au Nouveau-Brunswick, la faculté d'administration de l'Université de Moncton a développé un outil unique : un logiciel simulant les échanges sur les marchés boursiers. Les futurs négociateurs de valeurs mobilières peuvent ainsi s'initier à la réalité des échanges boursiers, le simulateur leur proposant différents scénarios économiques auxquels ils doivent réagir. Ce projet, une première en français dans les Maritimes, vient enrichir l'apprentissage des étudiants en finances et dans les domaines connexes.

Devant la croissance constante de sa clientèle, la Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard a décidé d'augmenter son offre de cours et d'activités extracurriculaires afin d'accroître son taux de rétention. Dans la foulée de cette initiative, un projet de programme spécialisé a été mis sur pied à l'école François-Buote. L'école offre maintenant un choix de cours répondant mieux aux besoins et aux intérêts de la clientèle francophone de la région. Ce programme permettra aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences spécialisées et d'explorer les différentes options de choix de carrière.

Dans le cadre de l'Entente Canada-Québec en éducation, le projet d'amélioration du réseau des « Community Learning Centres (CLC) » contribue à la mise en œuvre et à la coordination de 11 nouveaux CLC. Ceux-ci permettront l'amélioration des réseaux communautaires et des partenariats afin de maintenir et d'enrichir l'offre de services éducatifs pour la minorité linguistique d'expression anglaise du Québec. Ces Centres feront office de carrefours de l'éducation en langue anglaise et du développement des collectivités en permettant une utilisation plus grande des locaux scolaires et en offrant des services et des activités diversifiées.

### *Petite enfance*

Dans le cadre du développement et de la mise en place de sa politique d'aménagement linguistique, l'Ontario a lancé un programme d'apprentissage à temps plein pour les jeunes enfants de quatre à cinq ans. Le programme permettra l'ajout de 41 points de services, soit 1 000 places en garderie en milieu scolaire. Cette initiative vise à créer des conditions d'enseignement et d'apprentissage favorisant la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture française. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau programme, les conseils scolaires de langue française ont identifié un

problème de pénurie d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance au sein de leurs écoles. L'Entente Canada-Ontario a donc permis d'élaborer des stratégies et de développer des partenariats afin d'accroître le nombre d'inscriptions dans le programme d'Éducation en services à l'enfance au Collège Boréal et à la Cité collégiale. En 2010-2011, 194 étudiants se sont inscrits aux programmes de deux ans offerts par ces collèges, alors que 168 se sont inscrits par le biais de l'Apprentissage (Apprenticeship).

En Nouvelle-Écosse, le programme Grandir en français, une initiative du Conseil scolaire acadien (CSAP) de la province, vise à contribuer au développement global des enfants avant leur entrée à l'école. Le programme porte une attention particulière au développement langagier des enfants. Le succès de la première phase, mise en œuvre dans 13 des 19 écoles, a connu un vif succès. La phase II a élargi l'offre aux régions urbaines; depuis 2009, quatre écoles de la région métropolitaine de Halifax ont adhéré au programme. Le projet contribue ainsi à l'atteinte du but principal du CSAP de recruter et retenir plus d'élèves dans les écoles francophones.

### *Infrastructures*

Au Québec, Patrimoine canadien appuie des projets d'infrastructure visant l'amélioration de l'accès à la formation professionnelle et technique du réseau d'expression anglaise à l'échelle de la province. En 2010-2011, cet appui a permis la construction ou la rénovation d'infrastructures, ainsi que l'acquisition d'équipements spécialisés. Huit nouveaux programmes de formation professionnelle et technique ont été ajoutés dans les commissions scolaires Lester-B.-Pearson et Eastern Shores ainsi que dans les collèges Heritage, Dawson et Champlain. Ces projets permettent aux étudiants d'avoir accès à des équipements modernes et à une formation adaptée aux exigences du marché du travail.

En Colombie-Britannique, la construction d'une nouvelle école pouvant accueillir 100 élèves, de la maternelle à la 7<sup>e</sup> année est un ajout de taille pour la région de Campbell River. Avec la participation de Patrimoine canadien, l'école est en mesure d'offrir l'accès à des locaux destinés à la communauté – garderie, espace préscolaire, bureaux communautaires – et le gymnase a été adapté pour pouvoir accueillir des représentations théâtrales ou musicales. Plusieurs services offerts dans cette nouvelle école sont les seuls disponibles en français dans la région.

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle école, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a sollicité la collaboration du Ministère afin d'y adjoindre un centre communautaire. Le Centre acadien du Grand-Rustico accueille le Conseil acadien de Rustico qui comprend un centre de la petite enfance et un bureau de développement culturel. L'école et la communauté partagent, entre autres, le gymnase et la bibliothèque. L'objectif du Centre est de servir de point de rencontre pour tous les francophones de la région, tant par le biais d'activités culturelles que d'initiatives communautaires.

Enfin, au Manitoba, le projet d'agrandissement de l'école communautaire Saint-Georges a permis l'ajout d'un gymnase et d'une salle multiusage. Ces nouveaux locaux, disponibles dès janvier 2010, sont à la disposition de la clientèle scolaire et de la communauté. Cet agrandissement a permis également d'augmenter le nombre d'élèves inscrits à l'école communautaire Saint-Georges, tout en bénéficiant à toute la communauté francophone de Saint-Georges et des villages avoisinants en leur offrant un lieu de rassemblement pour la tenue d'activités communautaires et culturelles.

## **Collaboration avec le secteur non gouvernemental**

Le sous-volet Collaboration avec le secteur non gouvernemental, où Patrimoine canadien a investi près de 2 millions de dollars, a pour objectif d'augmenter la production et la diffusion de connaissances, de méthodes et d'outils qui soutiennent l'enseignement dans la langue de la minorité. Des accords de contribution sont conclus directement avec les organismes qui œuvrent dans le domaine de l'éducation. Les projets présentés doivent être conformes au mandat et aux objectifs de l'organisme, être d'envergure ou d'intérêt national, être novateurs et s'arrimer aux objectifs du volet Éducation dans la langue de la minorité. Les lignes qui suivent donnent des exemples concrets des réalisations du secteur.

### *Technologies et construction identitaire*

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) a entrepris une recension des écrits sur les préoccupations sociales actuelles en matière de technologie et d'apprentissage. Cette analyse a été suivie d'une enquête auprès des jeunes utilisateurs afin de mieux comprendre le contexte dans lequel ils font usage des technologies et l'effet sur la construction de leur identité francophone.

Le rapport sur l'utilisation des technologies est un outil pour promouvoir l'action communautaire et pédagogique dans l'intervention auprès des jeunes. L'étude révèle que les écoles de langue française doivent se doter de nouvelles stratégies d'enseignement qui intègrent les technologies, surtout d'un point de vue créatif. Les résultats complets de cette recherche seront diffusés à l'ensemble des conseils scolaires francophones, ainsi qu'aux partenaires de la FCE.

### *Suivi au Sommet des intervenants en éducation*

Afin d'assurer le suivi au Sommet de 2005 des intervenants et intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* en milieu minoritaire, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) a mis sur pied un comité tripartite. Le travail du comité a permis la concertation de tous les partenaires en éducation (conseils scolaires en milieu minoritaire, ministères de l'Éducation des provinces et territoires, représentants fédéraux, communautés). Cette concertation vise à permettre aux membres des communautés de langue officielle d'obtenir des services adaptés à leurs besoins et de consolider un réseau d'institutions leur permettant de vivre et de se développer dans leur langue.

Le recrutement, la rétention et la valorisation de l'école française sont au cœur de ce projet qui a engendré de bons résultats et une collaboration grandissante. Des projets de portée nationale ont d'ailleurs vu le jour dans le cadre de rencontres du Comité tripartite. Ainsi, les ministères de l'Éducation se sont joints au projet lié à la francisation qui consiste à produire des modules de formation en ligne pour l'enseignement en milieu minoritaire. Cette initiative est développée par la FCE et appuyée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

# Programme Mise en valeur des langues officielles

En 2010-2011, Patrimoine canadien a investi près de 117 millions de dollars afin de soutenir des initiatives ayant pour but d'amener la population canadienne à développer une meilleure compréhension et une appréciation accrue des bénéfices de la dualité linguistique. Ces investissements visaient également à encourager les jeunes Canadiens à apprendre et à perfectionner leur seconde langue officielle.

## Volet Promotion de la dualité linguistique

---

### Promotion de la dualité linguistique

#### 1. Résultats visés

- Promouvoir une compréhension et une appréciation accrues des bénéfices de la dualité linguistique au Canada.
- Encourager la pleine connaissance de l'anglais et du français dans la société canadienne.

#### 2. Moyens

- Collaborer avec des organisations vouées à la promotion de la dualité linguistique.
- Appuyer l'interprétation et la traduction auprès d'organismes non gouvernementaux qui souhaitent offrir leurs services dans les deux langues officielles.
- Appuyer l'innovation en vue de mettre en commun des pratiques exemplaires.

#### 3. Exemples de réalisations

- Canadian Parents for French – Prince Edward Island (CPF-PEI) a mené un projet visant la promotion des bénéfices du bilinguisme, insistant particulièrement sur l'importance d'utiliser les deux langues officielles dans le milieu de travail et dans les foires d'emploi.
- La Conférence internationale des arts de la scène a reçu un appui financier afin d'offrir des services d'interprétation dans le cadre de l'événement *Plateforme CINARS 2010*.
- L'Independent Living Resource Centre a été appuyé pour traduire en français son site web et ses outils de communication afin d'accroître la sensibilisation à la communauté francophone et sa visibilité. Les documents traduits ont été imprimés en 15 000 copies et distribués dans la grande région de Sudbury.
- Un soutien financier a été offert pour la tenue, en mars 2010, du Symposium international intitulé *L'aménagement des langues dans les capitales et milieux urbains : Pratiques et défis*.

Le volet Promotion de la dualité linguistique a deux buts principaux. Il vise d'abord à aider les organismes de divers secteurs à poursuivre ou à entreprendre des activités favorisant une meilleure compréhension ou appréciation de la dualité linguistique et un rapprochement des membres des deux communautés de

langue officielle. Ce volet encourage également les organismes des secteurs non gouvernementaux à offrir des services dans les deux langues officielles et à accroître leur capacité bilingue.

En 2010-2011, Patrimoine canadien a investi plus de 4 millions de dollars dans le volet Promotion de la dualité linguistique. De ce montant, près d'un demi-million de dollars ont soutenu l'augmentation de la capacité linguistique d'organismes à but non lucratif. Les sections qui suivent donnent des exemples de réalisations au sujet de la promotion de la dualité linguistique.

### **Appréciation et rapprochement**

Le Ministère a financé des projets ayant pour but d'accroître, auprès des Canadiens, l'appréciation de la valeur de la dualité linguistique. Ces projets ont également pour but de promouvoir un rapprochement entre francophones et anglophones, tout en mettant en lumière le contexte culturel francophone au Canada. En 2010-2011, Patrimoine canadien a ainsi soutenu divers projets totalisant plus de 3,8 millions de dollars.

CPF-PEI offre un soutien et des ressources à toute personne intéressée au français langue seconde. Au cours de la dernière année, l'organisme a mené un projet visant la promotion des bénéficiaires du bilinguisme, insistant particulièrement sur l'importance d'utiliser les deux langues officielles dans le milieu de travail et dans les foires d'emploi.

Le projet a été précédé d'une étude visant à déterminer l'attitude des étudiants inscrits en immersion française. Les résultats de cette étude ont démontré que 94 % des étudiants ont tenu compte de leur carrière future au moment de décider de poursuivre leurs études en immersion française. De plus, 86 % de ces étudiants chercheront un emploi où ils pourront travailler en français.

CPF-PEI a donc produit une série de brochures sur les avantages du bilinguisme. Ces brochures ont été distribuées aux organisateurs, aux exposants et aux participants de foires d'emploi. Dans la foulée des efforts déployés par CPF-PEI, deux compagnies ont souligné leur intérêt à offrir des prix ou bourses à des étudiants, alors que six compagnies considèrent la possibilité d'offrir des stages Coop pour les étudiants bilingues.

### **Appui à l'interprétation et à la traduction**

Le sous-volet Appui à l'interprétation et à la traduction vise à appuyer des organismes non gouvernementaux souhaitant favoriser une participation dans les deux langues officielles lors d'événements publics et accroître le nombre de documents disponibles dans les deux langues officielles. Les paragraphes suivants donnent des exemples concrets d'organismes non gouvernementaux ayant reçus un appui financier.

La Conférence internationale des arts de la scène a reçu un appui financier afin d'offrir des services d'interprétation dans le cadre de l'événement *Plateforme CINARS 2010* qui s'est tenu à Montréal du 15 au 21 novembre 2010. L'événement a réuni des artistes, diffuseurs, producteurs et observateurs autour de trois activités principales (p.ex. spectacles, expositions et ateliers) dans le but de favoriser la visibilité des producteurs artistiques canadiens. L'événement a attiré 6 235 participants, dont une grande majorité d'expression française.

Pour sa part, Independent Living Resource Centre a fait appel au soutien du Ministère pour la traduction en français de son site web et de ses outils de communication. Son but était d'accroître la sensibilisation à la communauté francophone et sa visibilité en offrant des programmes et des services en français à Sudbury et dans la région avoisinante. Les documents traduits ont été imprimés en 15 000 copies et distribués dans la grande région de Sudbury.

## Promotion de l'offre de services bilingues

Le sous-volet Promotion de l'offre de services bilingues vise à encourager divers organismes des secteurs non gouvernementaux, particulièrement ceux du secteur bénévole, à offrir des services en français et en anglais et à partager leurs meilleures pratiques au moyen de projets innovateurs ou d'initiatives.

Un soutien financier a été offert pour la tenue, en mars 2010, du Symposium international intitulé *L'aménagement des langues dans les capitales et milieux urbains : Pratiques et défis*. Organisé par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa, en collaboration avec le Commissariat aux langues officielles, la Ville d'Ottawa et Patrimoine canadien, le Symposium a rassemblé des chercheurs et des cadres municipaux de six villes officiellement bilingues, quatre européennes (Biel-Bienne, Bruxelles, Barcelone et Helsinki) et deux canadiennes (Moncton et Ottawa).

Le symposium avait quatre objectifs :

- instaurer un dialogue au niveau municipal pour partager les expériences des villes bilingues en matière d'aménagement des langues;
- échanger sur les pratiques qui favorisent la valorisation et la promotion des langues des communautés en situation minoritaire;
- démontrer les avantages et défis d'un bilinguisme urbain sur le développement économique, le bien-être humain et les relations intergroupes;
- jeter les bases d'un réseau d'experts et d'intervenants sur les réalités bilingues des capitales et milieux urbains.

# Volet Apprentissage de la langue seconde

---

## Apprentissage de la langue seconde

### 1. Résultats visés

- Promouvoir une connaissance pratique des deux langues officielles.

### 2. Moyens

- Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de leur permettre de :
  - soutenir et encadrer des programmes d'enseignement de la langue seconde;
  - développer des programmes d'enseignement de la langue seconde, y compris des approches novatrices;
  - soutenir la formation et le perfectionnement des enseignants.
- Faciliter l'accès à diverses activités d'enrichissement culturel.
- Encourager la poursuite de l'apprentissage postsecondaire.

### 3. Exemples de réalisations

- La Nouvelle-Écosse a reçu un soutien pour établir des classes expérimentales visant à maintenir le nombre d'inscriptions au programme de français de base de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.
- La Division de l'éducation permanente (DEP) de l'Université de Saint-Boniface, au Manitoba, a mis de l'avant un projet visant à regrouper tous les services et locaux liés à l'enseignement du français langue seconde sous une même section.

Ce volet vise à amener de plus en plus de Canadiens à acquérir une connaissance pratique des deux langues officielles. L'Apprentissage de la langue seconde s'appuie sur des cours de français et d'anglais de base, des cours intensifs et des programmes d'immersion française. En 2010-2011, Patrimoine canadien a investi plus de 112 millions de dollars dans les initiatives du volet Apprentissage de la langue seconde.

## Collaboration intergouvernementale

Au cours des dernières années, près de quatre millions d'étudiants de langue anglaise étaient inscrits dans les écoles de la majorité. Plus de deux millions d'entre eux étaient inscrits en français langue seconde et plus de 310 000 en immersion française. Pendant la même période au Québec, près d'un million d'étudiants de langue française apprenaient l'anglais langue seconde dans les écoles de la majorité.

Afin d'appuyer financièrement l'enseignement de la seconde langue officielle, le gouvernement fédéral a signé un protocole d'entente avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Ce protocole établit les paramètres de la collaboration fédérale-provinciale/territoriale et des ententes bilatérales qui s'y rattachent. En 2010-2011, Patrimoine canadien a investi 88 millions de dollars dans ces ententes qui ont permis de réaliser de nombreuses initiatives d'appui à l'enseignement de la seconde langue officielle. Les paragraphes suivants illustrent les réalisations entreprises en collaboration intergouvernementale.

Dans le cadre d'une de ces ententes, la Nouvelle-Écosse a reçu un soutien pour établir des classes expérimentales visant à maintenir le nombre d'inscriptions au programme de français de base de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Cette initiative consiste à appliquer le modèle du programme de français intensif dans les stratégies de communication des classes de français de base afin d'accroître les compétences des étudiants. Les conseillers scolaires du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse ont constaté des changements positifs tant chez les enseignants que chez les élèves de ces classes expérimentales. Ces changements touchent principalement les pratiques pédagogiques, le niveau de rendement et de réussite du français de base et surtout une meilleure disposition et une plus grande ouverture face à l'apprentissage de la langue seconde.

À Terre-Neuve-et-Labrador, un projet a été mis en œuvre afin d'améliorer le soutien technique au renouvellement des programmes de français de base et des programmes d'immersion précoce et tardive en français de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. L'objectif est d'accroître la participation des élèves aux programmes de français langue seconde et d'améliorer le taux de rétention dans ces programmes. Le projet prévoit une série de séances collaboratives offertes aux enseignants et portant entre autres sur l'intégration des nouvelles technologies dans les classes.

La Division de l'éducation permanente (DEP) de l'Université de Saint-Boniface, au Manitoba, a mis de l'avant un projet visant à regrouper tous les services et locaux liés à l'enseignement du français langue seconde sous une même section. La DEP pourra ainsi accueillir un plus grand nombre d'apprenants dans des locaux plus modernes et adaptés aux besoins d'apprentissage. Ce nouveau Centre de formation linguistique contribuera à l'élaboration de matériel pédagogique et à l'encadrement des enseignantes et enseignants. Ce projet de portée provinciale vise une clientèle diverse, dont les fonctionnaires, les jeunes anglophones et les enseignants eux-mêmes.

En Ontario, le ministère de l'Éducation mène un projet d'utilisation du Cadre européen commun de référence pour les langues afin d'améliorer la compétence des étudiants de français langue seconde. Ce Cadre offre aux enseignants un accès à des méthodes et des outils novateurs afin d'offrir des occasions d'apprentissage stimulantes aux étudiants et ainsi d'accroître leur appréciation de la langue française et de la culture francophone au Canada et dans le monde.

## **Collaboration avec le secteur non gouvernemental**

La Collaboration avec le secteur non gouvernemental vise à accroître la production et la diffusion de connaissances, de méthodes et d'outils afin de soutenir l'enseignement de la langue seconde au moyen de projets ou d'initiatives visant une incidence à l'échelle de plusieurs communautés.

Par exemple, dans la foulée d'une enquête menée en 2008 qui mettait en lumière les raisons qui poussent les enseignants en immersion ou en langue seconde à quitter la profession au cours des premières années d'enseignement, l'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI) a offert cinq journées de perfectionnement professionnel spécifiquement conçues pour les nouveaux enseignants en immersion. Un total de 262 nouveaux enseignants ont pris part aux sessions offertes à St-John's, Calgary, Hamilton, Harrison Springs et Ottawa. Le projet avait pour objectif d'améliorer les services en apprentissage du français langue seconde qui sont offerts par les provinces et les territoires. Les sessions portaient sur la pédagogie essentielle, la recherche Internet et les ressources culturelles francophones disponibles dans les régions visées. Le projet a également mené au développement d'une trousse virtuelle de ressources pédagogiques et à la création d'un système de réseautage en ligne déjà utilisé par plus de 70 % des participants.

# Autres activités de financement

La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO) gère également d'autres initiatives visant à atteindre les objectifs des programmes Développement des communautés de langue officielle et Mise en valeur des langues officielles.

## Programme d'appui aux droits linguistiques

---

Le gouvernement du Canada a annoncé la création du Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) en juin 2008.

Le PADL bénéficie d'un budget annuel de 1,5 million de dollars et vise trois objectifs :

- promouvoir la connaissance des droits linguistiques constitutionnels par l'éducation publique;
- donner accès à un processus de modes alternatifs de résolutions de conflits afin de résoudre les conflits hors cour; et
- appuyer les recours judiciaires qui permettent l'avancement et la clarification des droits lorsqu'il s'agira de causes types et que les recours à un processus de résolution de conflits auront échoué.

En septembre 2009, Patrimoine canadien a confié la gestion du PADL à l'Université d'Ottawa, qui administre le programme par le biais d'un partenariat entre l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) et la Faculté de droit. Le Ministère a conclu un accord de contribution sur trois ans avec l'Université d'Ottawa. Cet accord engage l'Université à diriger les activités du programme et à en rapporter annuellement les résultats. Le Ministre a ensuite désigné un comité d'experts chargé d'orienter le travail du PADL et de sélectionner les dossiers qui seront appuyés financièrement.

L'exercice 2010-2011 marque la première année complète d'opération du PADL. Cette année fut d'abord marquée par l'élaboration d'une série de mesures administratives visant à appuyer la mise en œuvre du programme.

Le PADL s'est également engagé dans diverses activités d'information et de promotion pour mieux faire connaître à la fois le Programme lui-même et les droits linguistiques des Canadiens. Ces activités incluent une table ronde nationale et quatre consultations régionales; des articles de journaux et des entrevues télévisées et à la radio; le financement et la publication d'une étude d'impact; et la tenue de kiosques d'information dans différents congrès et réunions.

Le PADL a créé et lancé son site Internet qui a accueilli en moyenne 500 visiteurs par mois. Ce site est un outil de communication clé pour partager avec les Canadiens l'information sur les droits linguistiques. Les rapports annuels des exercices financiers 2009-2010 et 2010-2011 du PADL y sont disponibles au <http://www.padi-lrsp.uottawa.ca/>.

## Jeunesse Canada au travail

---

Jeunesse Canada au travail (JCT) est une initiative conjointe du ministère du Patrimoine canadien et du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada. Cette initiative s'inscrit dans la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) du gouvernement du Canada visant à aider les jeunes Canadiens de 16 à 30 ans à obtenir de l'information relative à la carrière et à acquérir les compétences qui les aideront à trouver des emplois et à les conserver.

Deux programmes de JCT sont gérés par la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles, soit JCT dans les deux langues officielles (JCTDLO) et JCT pour une carrière en français et en anglais (JCTCFA).

JCTDLO subventionne des emplois d'été ou de courte durée permettant aux jeunes Canadiens d'acquérir une expérience pratique liée à leurs études et d'explorer des perspectives de carrière dans des domaines qui requièrent la maîtrise des deux langues officielles.

Ces emplois permettent aussi aux jeunes de découvrir une nouvelle région du Canada tout en mettant à l'épreuve leurs compétences de base dans leur deuxième langue officielle et de développer un réseau dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

En 2010-2011, JCT a créé 701 emplois :

- 307 emplois où la première langue officielle est utilisée pour le développement d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire. De ces postes, 173 visaient à contrer l'exode de ces communautés et 33 avaient pour but d'intégrer les jeunes nouveaux arrivants francophones à la communauté minoritaire francophone d'accueil.
- 394 emplois où l'employé a eu l'occasion de mettre en pratique sa deuxième langue officielle. De ceux-ci, 154 visaient à mettre à l'épreuve les compétences de base dans la deuxième langue officielle.

Pour sa part, JCTCFA offre l'occasion aux diplômés d'un collège ou d'une université qui sont sans emploi ou sous-employés de perfectionner leur maîtrise du français et de l'anglais tout en acquérant des compétences et une expérience de travail à l'étranger. Pendant ces stages, qui varient de 4 à 12 mois consécutifs, les jeunes Canadiens travaillent à des projets favorisant la promotion des industries langagières tout en aidant au développement de réseaux de jeunesse internationaux.

En 2010-2011, JCTCFA a offert 16 stages à l'international qui ont permis aux stagiaires de perfectionner leur maîtrise du français et de l'anglais, tout en développant leurs compétences pour les aider à intégrer le marché du travail. De ces stages, quatre ont permis aux stagiaires de travailler dans des CLOSM, alors que 12 leur ont offert la possibilité de travailler dans des institutions scolaires et dans les industries langagières.

JCTDLO et JCTCFA permettent aux jeunes Canadiens de mettre en pratique leurs connaissances de la langue seconde par le biais d'expériences de travail ou de stages enrichissants. Ils contribuent ainsi au développement de la dualité linguistique et des communautés minoritaires dans des secteurs prioritaires.

## **Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique**

---

Patrimoine canadien finance trois programmes nationaux d'enrichissement et d'apprentissage de la langue destinés aux jeunes Canadiens. Ces programmes, gérés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), contribuent aux objectifs des PALO.

Le programme Odyssée vise à renforcer et appuyer l'enseignement des langues officielles en salle de classe en offrant à ses participants l'occasion de travailler en milieu scolaire à titre de moniteurs de langue. Pendant une période de neuf mois, les participants découvrent une région du Canada, tout en appuyant le travail des enseignants. Les moniteurs contribuent ainsi à favoriser l'apprentissage soit du français langue première, soit du français ou de l'anglais langue seconde, et apportent d'autres perspectives culturelles. En 2010-2011, Odyssée a offert la possibilité à plus de 301 participants francophones et anglophones de partout au Canada de vivre une expérience enrichissante.

Destination Clic est un programme qui offre des bourses d'étude à des jeunes francophones de 14-15 ans originaires d'une province où le français est la langue officielle minoritaire pour parfaire leurs compétences linguistiques en français. Ce programme donne aussi la possibilité de découvrir les réalités des différentes

communautés francophones du Canada. Des cours sont offerts au printemps ou à l'été, à l'Université de Moncton et à l'Université du Québec à Trois-Rivières. En 2010-2011, une centaine de bourses ont été attribuées.

Enfin, le programme Explore offre des bourses pour l'apprentissage de la langue seconde. Des cours de cinq semaines, offerts au printemps ou à l'été, permettent aux étudiants d'améliorer leur compétence dans l'une des deux langues officielles et leur compréhension de la culture liée à cette langue. En 2010-2011, Explore a permis à plus de 7 900 étudiants de participer au programme.

# Autres interventions visant à atteindre les objectifs des programmes

## Coordination de l'engagement fédéral

---

En vertu de l'article 42 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), Patrimoine canadien, par le biais de sa Direction de la concertation interministérielle (DCI), coordonne la mise en œuvre, par les institutions fédérales, de l'engagement du gouvernement à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne, ainsi qu'à favoriser l'épanouissement des CLOSM. Les pages suivantes font état des principales réalisations dans la coordination de l'engagement fédéral.

### Poursuivre le dialogue avec de multiples partenaires

#### *Réseautage et coordination des partenaires fédéraux*

Aux niveaux national et régional, Patrimoine canadien a facilité des discussions entre de nombreuses institutions fédérales en animant des réseaux voués à la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Par exemple, en prévision du Symposium sur les langues officielles organisé par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, le Ministère a rencontré les communautés avec ses partenaires fédéraux. Cette rencontre a contribué à préparer les intervenants fédéraux à poursuivre le dialogue et le travail avec les représentants communautaires.

En Nouvelle-Écosse, Patrimoine canadien a invité le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, une nouvelle institution fédérale, à se joindre au Réseau des coordonnateurs régionaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO. Les bureaux national et régional du Ministère ont collaboré à l'encadrement de cette nouvelle institution dans la promotion des langues officielles et l'appui au développement des CLOSM.

Le Réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO a continué à se réunir régulièrement pour échanger des bonnes pratiques, discuter d'enjeux communs et identifier des pistes d'action. La rencontre de juin 2010 a porté sur la promotion de l'image bilingue du Canada sur la scène internationale. Organisée en collaboration avec Affaires étrangères et Commerce international Canada, cette rencontre a permis aux institutions fédérales à vocation internationale de mettre en valeur leur contribution à la promotion des langues officielles. Celles-ci sont un atout important pour le Canada dans son rôle international, que ce soit en immigration, dans le maintien de la paix et de la sécurité ou en développement.

Par ailleurs, la DCI a collaboré une fois de plus avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Conseil du Réseau des champions des langues officielles à la tenue du Forum des bonnes pratiques. En 2010, Justice Canada, Santé Canada et Environnement Canada ont présenté des bonnes pratiques liées à l'article 41 de la LLO. Le Forum offre la seule occasion aux intervenants fédéraux clés en langues officielles (p. ex. les champions, les responsables des langues officielles et les coordonnateurs nationaux) d'aborder des enjeux communs. Ce dialogue contribue à l'adoption d'une vision commune et cohérente de la mise en œuvre de la LLO à l'échelle du gouvernement fédéral.

Le partage de bonnes pratiques et des résultats concrets des interventions fédérales se fait également par la publication du *Bulletin 41-42*. Un des numéros produits en 2010-2011 a mis l'accent sur la collaboration entre de nombreuses institutions fédérales et les communautés francophones du Canada

à l'organisation et la tenue des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, ainsi que sur plusieurs initiatives au profit des communautés d'expression anglaise du Québec.

La Session langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) avait pour but de sensibiliser les représentants de divers ministères fédéraux des TNO à la LLO. À la demande de Connexion Aurore (le réseau des jeunes fonctionnaires des TNO) et du conseil fédéral des TNO, Patrimoine canadien et le Commissariat aux langues officielles ont présenté les parties IV, V, VI et VII de la LLO. La rencontre a permis de clarifier les différences entre les parties de la LLO et de discuter de leur mise en œuvre. Elle a également donné la chance aux participants d'approfondir les questions de service au public, de service équitable et de collaboration avec la communauté francophone.

### *Dialogue avec les communautés*

Patrimoine canadien créé également des occasions de dialogue avec les CLOSM. En octobre 2010, il a invité le Réseau des coordonnateurs nationaux responsables de la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO à rencontrer des porte-parole des communautés francophones du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. En plus de permettre aux participants d'identifier des pistes de collaboration pour les années à venir, les discussions ont permis de constater de réels progrès depuis une rencontre similaire en 2006. Par exemple, l'Office national du film du Canada (ONF) travaille désormais de plus près avec les organismes et médias francophones dans les trois territoires afin de mieux joindre les cinéastes francophones du Nord. Grâce à cette collaboration, ces cinéastes participent maintenant de façon régulière au concours Tremplin, une initiative au profit des cinéastes francophones en milieu minoritaire lancée par l'ONF en collaboration avec la Société Radio-Canada. De fait, une cinéaste du Nunavut et une autre du Yukon ont remporté le concours en 2008.

Patrimoine canadien facilite des rencontres avec les communautés en région. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, le Ministère a organisé une journée en dialogue avec la communauté francophone dans le cadre de la Semaine des langues officielles du Conseil fédéral (24-28 janvier 2011). Le rendez-vous a notamment permis de souligner des bonnes pratiques qui ont produit des résultats concrets pour la communauté et au sein des institutions fédérales.

Par ailleurs, le Ministère a conduit en 2010-2011 une série de rencontres de concertation et de négociation avec les porte-parole des CLOSM dans chaque province et territoire. Ces rencontres ont permises d'identifier les priorités et les principaux outils dont dispose Patrimoine canadien pour appuyer le développement de ces communautés.

## **Favoriser le leadership**

Dans son travail d'encadrement et d'appui des institutions fédérales, Patrimoine canadien encourage le leadership à tous les niveaux. En 2010-2011, il a collaboré avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à la rédaction d'un guide à l'intention des nouveaux administrateurs généraux des petites institutions fédérales, plus précisément à la section traitant des rôles et responsabilités institutionnelles en matière de langues officielles.

La DCI a également continué à travailler avec le Conseil du Réseau des champions des langues officielles en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. En 2010-2011, en plus du Forum des bonnes pratiques, la DCI a contribué à la séance de formation des nouveaux champions et à la rencontre annuelle des champions pour sensibiliser les participants aux enjeux des CLOSM. De plus, la DCI a créé un Guide du champion sur l'article 41 de la LLO afin de mieux outiller les champions à exercer une influence au sein de leur institution pour que la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO s'intègre davantage à leur culture organisationnelle.

La DCI a aussi produit un nouveau Guide du coordonnateur 41 afin de mieux orienter les coordonnateurs nationaux et régionaux dans leur rôle d'agent de changement au sein de leur institution. Ces nouveaux

guides s'ajoutent donc aux autres outils d'encadrement et de sensibilisation que Patrimoine canadien met à la disposition des institutions fédérales.

## **Intégration de l'article 41 à la culture organisationnelle**

En collaboration avec les institutions fédérales, la DCI a continué à analyser les mémoires au Cabinet pour s'assurer de tenir compte des incidences des initiatives proposées sur les langues officielles. Les institutions fédérales concernées sont ainsi plus au fait de leurs obligations à l'égard de l'article 41 et en tiennent compte au moment de prendre des décisions ayant trait aux politiques, programmes et services.

Dans la même optique, la DCI a travaillé avec le Secrétariat du Conseil du Trésor à la révision du Guide de préparation des présentations au Conseil du Trésor. Cette révision permettra de mieux orienter la prise en compte des obligations à l'égard de l'article 41 lors de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des programmes.

## **Suivi à l'Étude sur la mise en œuvre de l'article 41 dans l'appareil fédéral**

L'Étude sur la mise en œuvre de l'article 41 de la LLO dans l'ensemble des institutions fédérales a notamment permis de jeter les bases d'une nouvelle approche en matière de coordination interministérielle. En 2010-2011, la DCI a développé cette nouvelle façon de faire, avec une mise en œuvre prévue en 2011-2012 et 2012-2013. Basée sur les succès de l'approche actuelle, la nouvelle approche permettra de mobiliser l'ensemble des institutions fédérales en fonction de leur potentiel de contribution au développement communautaire et à la promotion des langues officielles; de responsabiliser l'ensemble des institutions fédérales et de produire un portrait complet des résultats; et d'assurer une mise en œuvre plus cohérente de la LLO.

## **Recherche**

---

La Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles (DGPALO) de Patrimoine canadien investit des ressources dans le domaine de la recherche qui contribuent à l'atteinte des objectifs de ses programmes Développement des communautés de langue officielle et Mise en valeur des langues officielles. Au cours de l'exercice 2010-2011, le Ministère s'est consacré à acquérir des données pertinentes grâce à des recherches ponctuelles et des enquêtes statistiques. Le Ministère a également continué à consolider les différentes bases de données dont il dispose et à raffiner les méthodes utilisées dans ses analyses.

### **Recherche**

#### **1. Résultat visé**

- Alimenter notre compréhension des questions relatives à la dualité linguistique, à l'apprentissage de la langue seconde et aux communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.

#### **2. Moyens :**

- Mener des activités de collecte et d'analyse de données.
- Diffuser des données.
- Contribuer à l'orientation des politiques et des programmes.

#### **3. Exemples de réalisations**

- Table ronde sur l'apprentissage de la langue seconde.
- L'étude: École et autonomie culturelle : Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire.

Par le biais de son unité de recherche, la DGPALO participe à plusieurs réseaux de recherche au sein du gouvernement et avec des organismes externes. Elle est notamment membre du Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles, du Comité ministériel de la recherche de Patrimoine canadien, du Réseau de recherche de la citoyenneté et du patrimoine, du Comité du programme de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, de même que du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne.

Au cours de l'exercice 2010-2011, la DGPALO a poursuivi ses activités d'acquisition et d'analyse des données provenant de sources multiples, y compris de son propre ministère, d'autres ministères, de Statistique Canada, ainsi que des secteurs privé et communautaire. Les membres de l'équipe de recherche agissent en quelque sorte comme « courtiers d'information » et signent des conventions de droits d'utilisation avec des tiers, favorisant ainsi l'accès des clients et partenaires aux données de Statistique Canada. Les activités de l'équipe enrichissent les connaissances des agents de programme de la direction générale, ainsi que des ministères et organismes fédéraux qui ne disposent pas des mêmes capacités de recherche en matière de langues officielles.

Voici quelques exemples d'activités de recherche menées en 2010-2011 :

- Mise au point d'une base de données institutionnelle intégrée arrimée à la base de données ministérielle sur les programmes de subventions et contributions. Cette initiative permettra d'analyser les liens entre les programmes ministériels et la vitalité des communautés.
- Développement d'une série de mesures de proximité qui contribuent à l'analyse de la proportion des populations de langue officielle en situation minoritaire ayant accès à divers types d'institutions et, réciproquement, de la proportion vivant à une plus grande distance des institutions.

Enfin, s'ajoutent à ces différents projets ponctuels les travaux réalisés dans le cadre du développement du système d'information géographique sur les langues officielles. Grâce à l'initiative « Les communautés en contexte », des chercheurs du secteur ont été en mesure d'analyser l'évolution socioéconomique et démographique des populations de langue officielle afin de mieux comprendre les réalités régionales liées à des dimensions comme le niveau d'éducation et la participation au marché du travail. Ils ont ainsi fourni des données utiles aux agents de programme responsables d'analyser les propositions des clients.

La capacité croissante d'intégration de données de diverses sources (p. ex. recensement, recherche sur l'opinion publique, données administratives, etc.) améliore la pertinence de conclusions de recherche. La collecte de données récurrentes suppose une capacité accrue de suivi des tendances par les chercheurs et les analystes de politiques du Ministère.

## Gestion des programmes

---

Pour une amélioration continue de la livraison des PALO, le ministère a mis en place divers mécanismes d'appui, de suivi et d'évaluation, dont l'Unité des pratiques opérationnelles (UPO).

Le mandat de l'UPO comporte quatre volets d'intervention :

- **Liaison** – l'UPO joue un rôle essentiel de liaison et de collaboration avec le Centre d'expertise des subventions et contributions (CESC). Elle s'assure que la gestion des programmes tient compte des orientations du CESC en matière de diligence raisonnable.
- **Développement de directives** – l'UPO élabore des directives, procédures et outils de travail visant à assurer une gestion efficace des PALO dans le respect de la diligence raisonnable.

- **Formation, procédures et outils de travail** – l'UPO s'assure que les directives et les outils développés par le CESC répondent aux besoins de la DGPALO. L'Unité est aussi responsable de les adapter, selon le cas, aux PALO et de fournir la formation aux agents.
- **Vérification de bénéficiaires** – l'UPO assure le suivi des recommandations des vérifications menées par les PALO en liaison avec le Service de vérification de bénéficiaires.

L'UPO administre également une bibliothèque électronique contenant des outils de travail et des directives pour l'ensemble des agents et gestionnaires de langues officielles. Cette bibliothèque permet un meilleur accès aux programmes puisqu'elle offre une uniformisation du traitement des demandes d'une région à l'autre.

En 2010-2011, l'UPO a encore une fois apporté des améliorations aux processus d'attribution de financement. Ces changements visent à réduire le temps de traitement des demandes et le fardeau administratif, et à fournir aux bénéficiaires une confirmation de financement plus tôt dans l'année.

Les améliorations comprennent l'établissement de deux dates de tombée pour les demandes 2011-2012 du sous-volet Collaboration avec le secteur communautaire; la promotion continue du financement pluriannuel; la promotion du dépôt direct; et la mise en œuvre du nouvel accord-type de contribution basé sur le niveau de risques. De plus, l'UPO encourage, au sein des bureaux régionaux, l'échelonnement des ententes pluriannuelles afin de réduire la variation du volume annuel de demandes.

L'UPO collabore activement à l'initiative de modernisation dont les provinces de l'Ontario et du Québec sont identifiés comme projet pilote. L'UPO participe aux rencontres et assure la liaison avec les régions et le CESC.

# Annexe 1 - Répartition des dépenses par province et territoire 2010-2011

	Développement des communautés de langue officielle				Mise en valeur des langues officielles				Total
	Vie communautaire	Éducation dans la langue de la minorité	Appui aux droits linguistiques	Total partiel	Promotion de la dualité linguistique	Apprentissage de la langue seconde	Appui aux droits linguistiques	Total	
Terre-Neuve-et-Labrador	1 608 745	1 301 551	-	2 910 296	136 710	2 684 295	-	2 821 005	5 731 301
Île-du-Prince-Édouard	2 582 450	2 371 049	-	4 953 499	152 200	1 076 602	-	1 228 802	6 182 301
Nouvelle-Écosse	3 321 400	4 126 725	-	7 448 125	158 880	3 761 355	-	3 920 235	11 368 360
Nouveau-Brunswick	5 195 170	16 963 444	-	22 158 614	182 065	5 611 873	-	5 793 938	27 952 552
Québec	5 097 258	49 465 473	-	54 562 731	115 580	18 692 711	-	18 808 291	73 371 022
Ontario	7 456 139	59 867 678	-	67 323 817	294 450	24 391 650	-	24 686 100	92 009 917
Manitoba	4 626 605	7 162 149	-	11 788 754	209 330	5 711 051	-	5 920 381	17 709 135
Saskatchewan	3 896 133	3 463 018	-	7 359 151	149 330	4 685 014	-	4 834 344	12 193 495
Alberta	3 780 250	6 045 966	-	9 826 216	259 234	9 609 859	-	9 869 093	19 695 309
Colombie-Britannique	3 673 328	8 076 572	-	11 749 900	412 233	10 648 988	-	11 061 221	22 811 121
Territoires du Nord-Ouest	2 516 240	1 382 850	-	3 899 090	93 040	1 204 705	-	1 297 745	5 196 835
Yukon	2 338 560	1 235 800	-	3 574 360	-	992 100	-	992 100	4 566 460
Nunavut	1 713 000	772 885	-	2 485 885	-	649 746	-	649 746	3 135 631
National (y compris projets pancanadien et inter-régionaux)	7 953 601	4 585 237	1 167 230	13 706 068	2 220 477	22 443 490	257 770	24 921 737	38 627 805
<b>Total</b>	<b>55 758 879</b>	<b>166 820 397</b>	<b>1 167 230</b>	<b>223 746 506</b>	<b>4 383 529</b>	<b>112 163 439</b>	<b>257 770</b>	<b>116 804 738</b>	<b>Grand total 340 551 244</b>

## Annexe 2 - Répartition des dépenses selon les volets de programme 2010-2011

Développement des communautés de langue officielle				Mise en valeur des langues officielles			
Vie communautaire	Budget régulier	Fonds complémentaires	Total	Promotion de la dualité linguistique	Budget régulier	Fonds complémentaires	Total
Collaboration avec le secteur communautaire	30 271 805	4 050 000	34 321 805	Appréciation et rapprochement	3 849 052		3 849 052
Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité	12 319 500	4 050 000	16 369 500	Promotion de l'offre des services bilingues	90 000		90 000
Fonds de développement culturel		3 448 139	3 448 139	Appui à l'interprétation et à la traduction			
				Événement	306 673		306 673
				Traduction	<u>137 804</u>		<u>137 804</u>
				Total partiel	444 477		444 477
Jeunesse Canada au travail	1 619 435		1 619 435				
<b>Total - Vie communautaire</b>	<b>44 210 740</b>	<b>11 548 139</b>	<b>55 758 879</b>	<b>Total - Promotion de la dualité linguistique</b>	<b>4 383 529</b>		<b>4 383 529</b>
<b>Éducation dans la langue de la minorité</b>				<b>Apprentissage de la langue seconde</b>			
Collaboration intergouvernementale en matière d'éducation dans la langue de la minorité	110 135 160	52 200 000	162 335 160	Collaboration intergouvernementale en matière d'apprentissage de la langue seconde	54 223 629	34 200 000	88 423 629
Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique	1 408 189	1 245 600	2 653 789	Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique	11 423 918	9 554 400	20 978 318
Collaboration avec le secteur non gouvernemental	1 831 448		1 831 448	Collaboration avec le secteur non gouvernemental	935 000		935 000
				Jeunesse Canada au travail	1 826 492		1 826 492
<b>Total - Éducation dans la langue de la minorité</b>	<b>113 374 797</b>	<b>53 445 600</b>	<b>166 820 397</b>	<b>Total - Apprentissage de la langue seconde</b>	<b>14 185 410</b>	<b>43 754 400</b>	<b>112 163 439</b>
<b>Appui aux droits linguistiques</b>				<b>Appui aux droits linguistiques</b>			
Modes alternatifs de résolution de conflits	616 649		616 649	Information et promotion	257 770		257 770
Recours judiciaires	550 581		550 581				
<b>Total - Appui aux droits linguistiques</b>	<b>1 167 230</b>		<b>1 167 230</b>	<b>Total - Appui aux droits linguistiques</b>	<b>257 770</b>		<b>257 770</b>
<b>TOTAL - Développement des communautés de langue officielle</b>	<b>158 752 767</b>	<b>64 993 739</b>	<b>223 746 506</b>	<b>TOTAL - Mise en valeur des langues officielles</b>	<b>18 826 709</b>	<b>43 754 400</b>	<b>116 804 738</b>

<b>GRAND TOTAL (subventions et contributions)</b>	<b>340 551 244</b>
<b>Coût d'administration des programmes</b>	<b>9 524 566</b>

# Annexe 3 - Dépenses en éducation 2010-2011

Provinces / Territoires	VOLET - Éducation dans la langue de la minorité			VOLET - Apprentissage de la langue seconde		
	Fonds réguliers	Fonds complémentaires	Total	Fonds réguliers	Fonds complémentaires	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 301 551		1 301 551	2 639 295	45 000	2 684 295
Île-du-Prince-Édouard	1 545 732	825 317	2 371 049	1 076 602		1 076 602
Nouvelle-Écosse	3 896 725	230 000	4 126 725	3 761 355		3 761 355
Nouveau-Brunswick	16 363 444	600 000	16 963 444	5 339 248		5 339 248
Québec	46 525 473	2 940 000	49 465 473	18 406 662		18 406 662
Ontario	54 992 678	4 875 000	59 867 678	24 090 634		24 090 634
Manitoba	6 774 749	387 400	7 162 149	5 540 451	170 600	5 711 051
Saskatchewan	2 693 018	770 000	3 463 018	4 039 526	430 000	4 469 526
Alberta	5 310 966	735 000	6 045 966	8 894 859	715 000	9 609 859
Colombie-Britannique	6 036 572	2 040 000	8 076 572	10 067 846	360 000	10 427 846
Territoires du Nord-Ouest	1 148 148	234 702	1 382 850	939 407	265 298	1 204 705
Yukon	1 135 800	100 000	1 235 800	830 823	161 277	992 100
Nunavut	772 885		772 885	434 746	215 000	649 746
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)		100 000	100 000			
<b>Total - Ententes bilatérales</b>	<b>148 497 741</b>	<b>13 837 419</b>	<b>162 335 160</b>	<b>86 061 454</b>	<b>2 362 175</b>	<b>88 423 629</b>
<b><u>Programmes nationaux</u></b>						
Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique						
- Explore et Destination clic (Bourses)	836 472		836 472	15 898 662		15 898 662
- Odysée (Moniteurs)	1 817 317		1 817 317	5 079 656		5 079 656
<i>Total partiel</i>	2 653 789		2 653 789	20 978 318		20 978 318
Collaboration avec le secteur non gouvernemental		1 831 448	1 831 448		935 000	935 000
Jeunesse Canada au travail					1 826 492	1 826 492
<b>Total - Programmes nationaux</b>	<b>2 653 789</b>	<b>1 831 448</b>	<b>4 485 237</b>	<b>20 978 318</b>	<b>2 761 492</b>	<b>23 739 810</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>151 151 530</b>	<b>15 668 867</b>	<b>166 820 397</b>	<b>107 039 772</b>	<b>5 123 667</b>	<b>112 163 439</b>

# Annexe 4 - Données sur les effectifs

**Effectifs dans les programmes d'enseignement de la langue seconde dans les écoles du système d'éducation de la majorité.**

## Terre-Neuve-et-Labrador

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	157 686	67 252	42,6 %	56	< 0,1 %
2007-2008	72 109	43 868	60,8 %	7 501	10,4 %
2008-2009	70 641	42 601	60,3 %	8 008	11,3 %
2009-2010	69 665	41 743	59,9 %	8 408	12,1 %

## Île-du-Prince-Édouard

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	27 903	16 507	59,2 %	304	1,1 %
2007-2008	20 813	12 691	61,0 %	4 246	20,4 %
2008-2009	20 324	12 217	60,1 %	4 237	20,8 %
2009-2010	19 955	12 163	61,0 %	4 197	21,0 %

## Nouvelle-Écosse

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	201 279	87 450	43,4 %	46	< 0,1 %
2007-2008	134 965	70 546	52,3 %	14 683	10,9 %
2008-2009	132 827	68 596	51,6 %	15 055	11,3 %
2009-2010	130 235	66 811	51,3 %	15 069	11,6 %

## Nouveau-Brunswick

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	163 385	73 430	44,9 %	2 504	1,5 %
2007-2008	110 288	60 371	54,7 %	20 719	18,8 %
2008-2009	108 407	42 843	39,5 %	18 658	17,2 %
2009-2010	106 394	46 911	44,1 %	17 232	16,2 %

## Québec

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1970-1971	1 588 788	855 330	53,8 %	-	-
2007-2008	918 273	739 232	80,5 %	-	-
2008-2009	897 179	720 260	80,3 %	-	-
2009-2010	879 966	703 022	79,9 %	-	-

## Ontario

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	1 973 140	852 184	43,2 %	12 363	0,6 %
2007-2008	2 087 588	980 211	47,0 %	162 321	7,8 %
2008-2009	2 070 736	970 686	46,9 %	167 215	8,1 %
2009-2010	2 061 390	980 214	47,6 %	176 291	8,6 %

## Manitoba

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	225 698	86 311	38,2 %	1 290	0,6 %
2007-2008	179 320	83 748	46,7 %	18 214	10,2 %
2008-2009	177 962	84 156	47,3 %	18 563	10,4 %
2009-2010	177 500	83 360	47,0 %	19 103	10,8 %

## Saskatchewan

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	219 191	57 023	26,0 %	338	0,2 %
2007-2008	165 691	64 859	39,1 %	9 114	5,5 %
2008-2009	164 453	60 673	36,9 %	9 346	5,7 %
2009-2010	164 591	58 144	35,3 %	9 886	6,0 %

## Alberta

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	441 070	131 274	29,8 %	5 329	1,2 %
2007-2008	559 118	169 756	30,4 %	32 060	5,7 %
2008-2009	564 051	174 798	31,0 %	32 797	5,8 %
2009-2010	567 979	178 706	31,5 %	33 205	5,8 %

## Colombie-Britannique

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1976-1977	536 237	153 851	28,7 %	862	0,2 %
2007-2008	558 896	248 221	44,4 %	40 996	7,3 %
2008-2009	553 737	241 679	43,6 %	42 471	7,7 %
2009-2010	549 596	237 341	43,2 %	43 959	8,0 %

## Yukon

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1983-1984	4 548	2 130	46,8 %	171	3,8 %
2007-2008	5 227	2 631	50,3 %	540	10,3 %
2008-2009	5 153	2 692	52,2 %	568	11,0 %
2009-2010	5 100	2 420	47,5 %	602	11,8 %

## Territoires du Nord-Ouest

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1983-1984	12 901	3 500	27,1 %	151	1,2 %
2007-2008	9 048	2 807	31,0 %	661	7,3 %
2008-2009	8 762	2 616	29,9 %	664	7,6 %
2009-2010	8 564	2 517	29,4 %	674	7,9 %

## Nunavut

Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1999-2000	9 584	-	n.d.	-	n.d.
2007-2008	9 023	-	n.d.	-	n.d.
2008-2009	9 280	-	n.d.	-	n.d.
2009-2010	9 038	-	n.d.	-	n.d.

## Total – Canada

Élèves en français langue seconde et élèves en anglais langue seconde dans les systèmes de la majorité					
Année	Population totale au sein des écoles de la majorité	Langue seconde		Immersion française	
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
1975-1976	5 354 281	2 252 995	42,1 %	5 292	0,1 %
2007-2008	4 830 359	2 478 941	51,3 %	311 055	6,4 %
2008-2009	4 783 512	2 423 817	50,7 %	317 582	6,6 %
2009-2010	4 749 973	2 413 352	50,8 %	328 626	6,9 %
Élèves de langue anglaise dans les systèmes de la majorité qui apprennent le français comme langue seconde (Canada moins le Québec)					
1975-1976	3 979 372	1 501 756	37,7 %	5 292	0,1 %
2007-2008	3 912 086	1 739 709	44,5 %	311 055	8,0 %
2008-2009	3 886 333	1 703 557	43,8 %	317 582	8,2 %
2009-2010	3 870 007	1 710 330	44,2 %	328 626	8,5 %
Élèves du système d'éducation de langue française qui apprennent l'anglais langue seconde au Québec					
1975-1976	1 374 909	751 239	54,6 %	n.d.	-
2007-2008	918 273	739 232	80,5 %	n.d.	-
2008-2009	897 179	720 260	80,3 %	n.d.	-
2009-2010	879 966	703 022	79,9 %	n.a.	-

## Effectifs des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité

### Terre-Neuve-et-Labrador

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	160 915	185	M à 12	0,1 %
2007-2008	72 109	251	M à 12	0,3 %
2008-2009	70 641	269	M à 12	0,4 %
2009-2010	69 665	255	M à 12	0,4 %

### Île-du-Prince-Édouard

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	30 622	796	M à 12	2,6 %
2007-2008	20 813	694	1 à 12	3,3 %
2008-2009	20 324	712	1 à 12	3,5 %
2009-2010	19 955	715	1 à 12	3,6 %

## Nouvelle-Écosse

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	214 897	7 388	M à 12	3,4 %
2007-2008	134 965	4 256	P à 12	3,2 %
2008-2009	132 827	4 358	P à 12	3,3 %
2009-2010	130 235	4 446	P à 12	3,4 %

## Nouveau-Brunswick

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	175 912	60 679	M à 12	34,5 %
2007-2008	110 288	31 725	M à 12	28,8 %
2008-2009	108 407	31 119	M à 12	28,7 %
2009-2010	106 394	30 420	M à 12	28,6 %

## Québec

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	1 588 788	248 855	M à 11	15,7 %
2007-2008	918 273	101 283	M à 11	11,0 %
2008-2009	897 179	98 813	M à 11	11,0 %
2009-2010	879 966	95 004	M à 11	10,8 %

## Ontario

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	2 022 401	111 455	M à 12	5,5 %
2007-2008	2 087 588	91 071	M à 13	4,4 %
2008-2009	2 070 736	91 830	M à 13	4,4 %
2009-2010	2 061 390	92 976	M à 13	4,5 %

## Manitoba

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	246 946	10 405	M à 12	4,2 %
2007-2008	179 320	5 378	M à 12	3,0 %
2008-2009	177 962	5 323	M à 12	3,0 %
2009-2010	177 500	5 223	M à 12	2,9 %

## Saskatchewan

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	247 332	765	M à 12	0,3 %
2007-2008	165 691	1 118	M à 12	0,7 %
2008-2009	164 453	1 162	M à 12	0,7 %
2009-2010	164 591	1 236	M à 12	0,8 %

## Alberta

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
19783-1984	448 835	1 076	M à 12	0,2 %
2007-2008	559 118	5 161	M à 12	0,9 %
2008-2009	564 051	5 254	M à 12	0,9 %
2009-2010	567 979	5 565	M à 12	1,0 %

## Colombie-Britannique

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1979-1980	511 671	213	M à 12	<0,1 %
2007-2008	558 896	3 964	M à 12	0,7 %
2008-2009	553 737	4 221	M à 12	0,8 %
2009-2010	549 596	4 368	M à 12	0,8 %

## Yukon

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1984-1985	4 697	30	M à 8	0,6 %
2007-2008	5 227	141	M à 12	2,7 %
2008-2009	5 153	158	M à 12	3,1 %
2009-2010	5 100	170	M à 12	3,3 %

## Territoires du Nord-Ouest

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1990-1991	14 079	63	M à 11	0,4 %
2007-2008	9 048	181	M à 11	2,0 %
2008-2009	8 762	193	M à 11	2,2 %
2009-2010	8 564	192	M à 11	2,2 %

## Nunavut

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
2002-2003	8 901	40	M à 12	0,4 %
2007-2008	9 023	49	M à 12	0,5 %
2008-2009	9 280	53	M à 12	0,6 %
2009-2010	9 038	51	M à 12	0,6 %

## Total - Canada

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	4 687 813	440 528	-	9,4 %
2007-2008	4 830 359	245 272	-	5,1 %
2008-2009	4 783 512	243 465	-	5,1 %
2009-2010	4 749 973	240 621	-	5,1 %

## Total – Écoles de langue française en situation minoritaire

Année	Total des effectifs scolaires	Effectifs au sein du système scolaire dans la langue de la minorité	Classes	Proportion des effectifs du système scolaire dans la langue de la minorité
1970-1971	4 066 643	191 673	-	4,7 %
2007-2008	3 912 086	143 989	-	3,7 %
2008-2009	3 886 333	144 652	-	3,7 %
2009-2010	3 870 007	145 617	-	3,8 %

### Symboles clés:

M = Maternelle

P = Primaire

ALS = Anglais langue seconde

FLS = Français langue seconde

n.d. = données non disponible

### Notes :

1. Les données pour les provinces suivantes sont exclues des tableaux pour 1970-1971 : Alberta, car aucune donnée n'était disponible, Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest, car il n'y avait aucune école dans la langue de la minorité en 1970-1971. Pour chacune de ces juridictions, l'année la plus récente pour laquelle les données sont disponibles est présentée dans tous les tableaux afin de déterminer l'année de référence.

2. Les données de la langue seconde présentent les inscriptions dans les systèmes de la majorité (français au Québec et anglais à l'extérieur du Québec). Pour tous les effectifs de langue seconde, les inscriptions en immersion française sont comprises dans les totaux et sont présentées séparément. Les étudiants d'immersion française dans les écoles de langue anglaise au Québec ne sont pas inclus dans les totaux des inscriptions de langue seconde. Les données des effectifs de langue seconde pour le système de la minorité de langue française au Nouveau-Brunswick n'étaient pas disponibles.

3. Le total des effectifs de langue seconde de 1975-1976 ne comprend pas les inscriptions au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest pour lesquels les données n'étaient pas disponibles.

**Source :** Le Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

# Annexe 5 - Programmes d'appui aux langues officielles – Résultats visés et volets de programme

Développement des communautés de langue officielle	Mise en valeur des langues officielles
<b>Objectif :</b> Favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement.	<b>Objectif :</b> Promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.
<b>Résultats visés</b>	
<p><b>À moyen terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres des communautés minoritaires :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– ont un accès accru à une éducation de qualité dans leur langue, dans leur milieu;</li> <li>– ont un accès accru à des programmes et services offerts, dans leur langue, par les ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les municipalités;</li> <li>– améliorent leur capacité à vivre dans leur propre langue, à participer à la société canadienne et à assurer leur développement à long terme.</li> </ul> </li> <li>• Les multiples partenaires travaillant au développement et à l'épanouissement des communautés se concertent et collaborent davantage afin de mieux cibler leurs interventions pour appuyer le développement des communautés minoritaires de langue officielle.</li> </ul> <p><b>À long terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La pérennité des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada.</li> <li>• Les Canadiennes et les Canadiens ont conscience de leur identité canadienne.</li> <li>• Renforcement de la cohésion sociale au Canada.</li> </ul>	<p><b>À moyen terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une proportion accrue de Canadiennes et Canadiens :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– ont une connaissance pratique des deux langues officielles;</li> <li>– ont une meilleure compréhension et appréciation des bénéfices de la dualité linguistique;</li> <li>– acceptent les droits des minorités de langue officielle et favorisent leur participation à la société canadienne.</li> </ul> </li> <li>• Les ministères et organismes fédéraux, sensibilisés à leurs responsabilités en matière de dualité linguistique, accroissent leurs interventions dans ce domaine.</li> <li>• De nombreux partenaires qui appuient le renforcement de la dualité linguistique et de la langue française se concertent et collaborent pour mieux cibler leurs interventions.</li> </ul> <p><b>À long terme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La reconnaissance du Canada comme pays officiellement bilingue.</li> <li>• La reconnaissance et l'appui de l'ensemble des Canadiens envers la dualité linguistique.</li> <li>• Les Canadiens ont conscience de leur identité canadienne.</li> <li>• Le renforcement de la cohésion sociale au Canada.</li> </ul>
<b>Trois volets de programme</b>	
<p><b>Vie communautaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration avec le secteur communautaire</li> <li>• Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité</li> <li>• Fonds de développement culturel</li> <li>• Jeunesse Canada au travail</li> </ul> <p><b>Éducation dans la langue de la minorité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intergouvernementale en matière d'éducation dans la langue de la minorité</li> <li>• Appui complémentaire à l'apprentissage linguistique</li> <li>• Collaboration avec le secteur non gouvernemental</li> </ul> <p><b>Appui aux droits linguistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modes alternatifs de résolution de conflits</li> <li>• Recours judiciaires</li> </ul>	<p><b>Promotion de la dualité linguistique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation et rapprochement</li> <li>• Appui à l'interprétation et à la traduction</li> <li>• Promotion de l'offre de services bilingues</li> </ul> <p><b>Apprentissage de la langue seconde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intergouvernementale</li> <li>• Collaboration avec le secteur non gouvernemental</li> <li>• Jeunesse Canada au travail</li> </ul> <p><b>Appui aux droits linguistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et promotion</li> </ul>
<b>Autres interventions</b>	
Coordination de l'engagement fédéral Recherche Gestion des programmes	